



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Communiqué de presse

À Toulouse, le 22 septembre 2023

### **Premier comité régional de l'emploi public en Occitanie : signature de partenariat entre les trois versants de la fonction publique**

Le vendredi 22 septembre, Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie, a présidé le premier Comité régional de l'emploi public (CREP) en présence de Nathalie Colin, Directrice générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP), mais aussi des acteurs locaux tels que l'INSEE et Pôle Emploi.

Cette nouvelle instance a vocation à mieux connaître la situation de l'emploi public dans la région et à s'inspirer des initiatives locales améliorant l'attractivité et la fidélisation des agents publics en Occitanie. À cette occasion, un partenariat entre l'État et les fonctions publiques territoriale et hospitalière a été acté pour dynamiser l'emploi public.

#### **Un partenariat pour améliorer l'attractivité de la fonction publique**

Pour mobiliser les acteurs publics de la fonction publique territoriale et hospitalière, la préfecture de la région Occitanie ancre officiellement, lors de ce premier CREP, un partenariat dans la **signature de conventions avec le Centre de gestion 31 (CDG31)**, animateur régional des centres de gestion pour la question de l'emploi, et **l'Association nationale de formation permanente du personnel hospitalier (ANFH)**.

Ces deux conventions fixent les principaux axes de coopération sur lesquels s'engagent les partenaires, dans l'objectif de rendre plus attractive la fonction publique, la logique de complémentarité des parcours des agents publics, et de mutualiser des actions relatives au domaine RH.

La préfecture de la région Occitanie s'inscrit ainsi dans la volonté marquée du Gouvernement de réunir les acteurs de l'emploi public pour œuvrer collectivement à la transformation des services publics.

## L'offre de services de la plate-forme régionale d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines (PFRH) d'Occitanie : un appui de taille

Pour renforcer l'emploi public et faire face aux enjeux de fidélisation, la plate-forme régionale d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines (PFRH) d'Occitanie travaille au plus près des bassins de vie, dans chacun des 13 départements notamment, en organisant un **Comité local de l'emploi public (CLEP)**. Ce comité réunit les acteurs RH des trois versants de la fonction publique et les partenaires de l'emploi (Pôle Emploi, Cap Emploi...) pour partager les difficultés de recrutement et de fidélisation et construire des pistes d'actions communes. 18 CLEP ont déjà été organisés et 26 le seront d'ici la fin de l'année 2023. Par ailleurs, des salons départementaux de l'emploi public sont également mis en place pour faire se rencontrer les services publics et les agents, les demandeurs d'emploi et les étudiants.

Ces temps forts départementaux et régionaux s'enrichissent d'actions portées par la PFRH tout au long de l'année : présence sur les forums d'universités ou encore les forums d'emploi de collectivités, présentation des métiers et parcours de la fonction publique aux jeunes sortant du dispositif « Contrat emploi jeune » mais aussi aux conseillers de Pôle Emploi, animation d'ateliers de rédaction d'offres d'emploi etc.

Toutes ces actions contribuent à la dynamique de la campagne *Choisir le service public*, portée par le Gouvernement et pilotée par la DGAFP, qui dispose d'[un site internet](#) dédié proposant de nombreux outils aux employeurs et aux candidats.

### Zoom sur l'emploi public en Occitanie

L'effectif de la fonction publique dans la région, hors militaires, s'élève à 482 000 personnes dont 64,8% de femmes :

- 188 800 agents de la fonction publique d'Etat
- 196 100 agents de la fonction publique territoriale
- 97 100 agents de la fonction publique hospitalière

Source : INSEE Occitanie

### CONTACTS PRESSE

Delphine AMILHAU

Margot SCHERER

Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [Twitter](#) et [Facebook](#)